



FICHE D'INSCRIPTION - ANNEE 2019-2020 COURS DE YOGA ENFANTS/ADOLESCENTS

NOM : PRENOM : AGE :

Nom/Prénom du REPRESENTANT LEGAL :

ADRESSE COMPLETE :

.....

N° TELEPHONE fixe : portable :

EMAIL obligatoire:

Si l'enfant présente un souci de santé chronique ou permanent :

.....
.....

1- ADHESION A L'ASSOCIATION « Bien Vivre en Yoga » (à l'année) : 10€ / 5€ pour les résidents de Porte de Savoie

2- COTISATION DES COURS (Se référer au règlement intérieur rubrique « Tarifs ».)

1 cours hebdomadaire : **189€** par chèque (possibilité de régler en 3 fois 63€ – tous les chèques seront encaissés au début de chaque trimestre, sauf avis médical justifiant l'annulation de l'inscription).

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'association « Bien Vivre en Yoga » et sont à remettre avec vos documents d'inscription conformément à ce qu'indiqué dans le règlement intérieur de l'association.

Tout dossier devra être complet avant le 3^{ème} cours pour être pris en compte.

Le 1^{er} cours est un cours de découverte, non facturé si la personne ne s'inscrit pas.

3- COURS : Il se déroulera dans la salle à vocation sportive de l'école Primaire Crincaillé de LES MARCHES.

le Mercredi de 17h15 à 18h15 (Cours Enfants/ado de 8 à 16 ans*)

**La tranche d'âge est indiquée à titre informatif et sera réévaluée en fonction des personnes inscrites.*

Comme il s'agit d'un cours récemment proposé, selon le nombre d'inscriptions et l'âge des participants, **un second cours pourra être ouvert de 18h30 à 19h30**. Les adhérents seront alors répartis par catégorie d'âge entre ces 2 créneaux horaires, après confirmation de l'inscription de votre part auprès de l'information par email à bienvivreenyoga@gmail.com).

4- ASSURANCE : je soussigné(e) représentant légal de reconnais avoir été informé(e) de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire renforcée IA MAIF+ me couvrant des éventuels dommages corporels liés à mon activité sportive (voir règlement intérieur).

Date et Signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé ») :

Photo obligatoire
pour toute personne
nouvellement
inscrite

**REGLEMENT INTERIEUR
DE L'ASSOCIATION « BIEN VIVRE EN YOGA – LES MARCHES »
Section ADO/ENFANTS**

1. MODALITES D'INSCRIPTION

Il est demandé, à chaque participant de retourner **obligatoirement avant le 3^{ème} cours ce règlement et tous les documents d'inscription** suivants **pour valider son inscription**:

- a) Remplir la fiche d'inscription aux cours,
- b) Apposer votre signature (celle d'un représentant légal pour les mineurs), précédée de la mention « Lu et Approuvé » au bas de **ce règlement intérieur**,
- c) Régler le montant dû correspondant à l'adhésion et aux cotisations pour l'année en cours et **ceci dès l'inscription**,
- d) Fournir **un certificat médical de l'aptitude à la pratique du Yoga**, ou faisant état des éventuels problèmes à prendre en considération (problèmes cardio-vasculaires, respiratoires, traumatologiques, asthme, hypo ou hypertension, prothèses, etc....).

Ce certificat est valable 2 ans en cas de renouvellement. Dans ce cas uniquement, remplir et signer le **questionnaire de santé**.

- e) Fournir un justificatif de domicile pour les personnes résidant à Porte de Savoie (réduction de 5€).

NB : L'association a souscrit un contrat d'assurance auprès de la MAIF qui couvre la responsabilité Civile de l'association et de ses adhérents. Concernant l'assurance individuelle accident, LA MAIF offre la possibilité d'en souscrire un à vos frais, nous contacter (Bienvivreenyoga@gmail.com)

2. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Un cours de Yoga à destination des enfants et adolescents est proposé sur la commune de Les Marches chaque semaine, **de mi-septembre à fin juin, hors vacances scolaires et jours fériés**:

- **le mercredi de 17h15 à 18h15**: salle à vocation sportive de l'école primaire – Les Marches

Le cours est d'une durée d'1 heure. **Il est dans l'intérêt de tous que les horaires soient bien respectés.**

Ce cours est assuré par l'enseignante Laurianne WILL, diplômée de VINI YOGA.

Pendant toute la durée du cours, il est demandé de respecter le calme afin de ne pas perturber le travail de l'enseignante et que la pratique de la discipline soit la plus bénéfique possible. Les parents ne sont pas présents pendant le cours.

3. TARIFS

Chaque adhérent doit s'acquitter de :

- a) **l'adhésion annuelle à l'association**
- b) **la cotisation aux cours à l'année**, avec possibilité de régler en 3 fois. L'ensemble des chèques sont à donner avec le dossier d'inscription, ils seront encaissés au début de chaque trimestre.
 - au trimestre par règlement en 1 chèque encaissé en début de trimestre. Chaque trimestre débuté est dû.

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'association « Bien Vivre en Yoga - Les Marches ».

Le 1^{er} cours est un cours de découverte non facturé s'il n'est pas suivi d'une adhésion.

Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année si l'enfant ne continue pas la pratique de l'activité. Seule la présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité de pratiquer sera accepté.

4. DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de notre association, des photos de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités. Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e).....

en qualité de

Autorise l'association Bien Vivre en Yoga à utiliser l'image de mon enfant, sur le site de l'association (site de la commune Porte de Savoie), le journal municipal ou sur des flyers, ayant pour but de promouvoir l'association.

5. DIVERS

Il est rappelé la nécessité :

- de pratiquer avec assiduité, ceci dans le respect de soi-même, du groupe et de l'enseignant,
- de prévenir l'enseignant en cas d'absence prolongée.

Il est conseillé de porter des vêtements souples pendant les cours. Les adhérents sont priés d'apporter leur propre matériel : une serviette, une couverture, un petit coussin et un tapis anti dérapant, le tapis étant primordial. L'association ne fournit aucun matériel.

Tout participant doit s'assurer auprès de son médecin que la pratique de l'activité choisie ne lui est pas contre-indiquée. Cette pratique se fait par conséquent sous la responsabilité de chacun.

De plus, chaque année, l'Association BIEN VIVRE EN YOGA tient son Assemblée Générale, avant les vacances de la Toussaint.

Chaque adhérent y est convié par convocation envoyée par email.

Le Bureau de l'Association est composé de :

Marie-Bénédicte CHAFFANGEON	Présidente
Anais MALLEIN	Trésorière
Audrey DUCHATEL	Secrétaire

Nous contacter:

Bienvivreenyoga@gmail.com

par courrier postal: Association Bien Vivre en Yoga - Les Marches, Place de la Mairie, 73800 Porte de Savoie.

Je soussigné déclare avoir pris connaissance de ce règlement intérieur et en accepte les termes.

Fait à LES MARCHES, le

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

D'après la loi santé du 26 janvier 2016, la présentation d'un certificat médical est obligatoire une fois tous les trois ans. Ainsi, **si vous avez déjà fourni un certificat médical à l'association « BIEN VIVRE EN YOGA » depuis moins de 2 ans, alors le certificat n'est pas obligatoire**
Cependant vous devez renseigner le QUESTIONNAIRE DE SANTE suivant :

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

- 1- Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. **Simplement remplissez l'attestation sur l'honneur ci-dessous.**

- 2- **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : Certificat médical à nous fournir obligatoirement.**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR – DECHARGE DE RESPONSABILITE

DE L'ASSOCIATION « BIEN VIVRE EN YOGA »

Je soussigné(e)(nom, prénom) habitant
à.....
.....(adresse),
atteste sur l'honneur avoir répondu NON à toutes les questions du
questionnaire de santé de l'association bien vivre en Yoga (à joindre), et être à
mon avis suffisamment en bonne santé pour pratiquer le yoga.

Je déclare dégager de toute responsabilité l'association Bien Vivre en Yoga et
son intervenante Emilie Tessier, et décide par là même, de prendre sous mon
entière responsabilité ma pratique de yoga au sein de l'association Bien Vivre
en Yoga.

Fait :

Le..... à.....

Signature :